

N° 2023-150

OBJET :

Urbanisme – Désignation d'un
représentant de la CCHC à
l'InterSCoT

L'an deux mil vingt-trois, le 5 septembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 30 août 2023

Présents :

Mmes BUET Manuelle, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie, GRENAT Maryse et CETTOUR-CAVE Lætitia.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....25
pour :.....25
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Gilbert DUPIEUX à Manuelle BUET,
- par Emmanuel REY à Christophe MUTILLOD,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Maryse GRENAT,
- par Mireille MARTEL à Philippe VINET,
- par Sophie COTTET à Yannick TRABICHET,
- par Jean-Marc GIROD à Gérald LOMBARD.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que des réflexions sur la création d'un InterSCoT sont menées depuis la fin d'année 2022 et que des rencontres ont eu lieu avec le Pôle Métropolitain du Genevois Français, initiateur de cette réflexion, afin de définir les contours de cette instance d'échanges. L'InterSCoT porterait ainsi sur le SCoT du Chablais, le SCoT Cœur de Faucigny, le SCoT du Pays Rochois et le futur SCoT du Genevois Français.

Ayant comme objectif d'être un espace de partage d'expérience, de dialogue et d'harmonisation des politiques d'aménagement en particulier sur les franges des différents territoires, des représentants ont vocation à être nommés pour chaque territoire de SCoT. Dans ce cadre, un nombre de 6 élus par territoire de SCoT a été retenu pour constituer la gouvernance de l'InterSCoT. Pour le Chablais, 1 élu du SIAC, 3 élus de Thonon Agglomération, 1 élu de la CCPEVA et 1 élus de la CCHC sont ainsi à nommer.

Monsieur le Président propose donc de désigner une représentant de la CCHC qui pourra participer aux rencontres de l'InterSCoT et être partie prenante de sa gouvernance. Madame Yannick TRABICHET se porte candidate.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

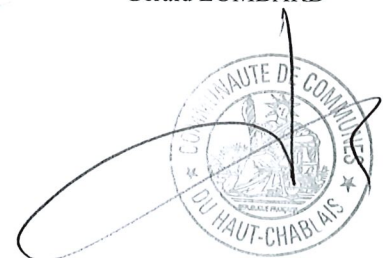
- **à l'unanimité,**
- **désigne** Madame Yannick TRABICHET en tant que représentant de la CCHC à l'InterSCoT,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :